

**Zeitschrift:** Domaine public

**Herausgeber:** Domaine public

**Band:** 36 (1999)

**Heft:** 1388

**Rubrik:** Médias

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Au-delà des diplômes, les compétences

**À travers le monde, la créativité, l'imagination et l'adaptabilité prennent une place déterminante dans la compétitivité des pays. Qu'elles soient riches ou en développement, les sociétés qui resteront dans la course sont celles qui sauront le mieux inciter leur population à éléver son niveau de connaissance et de savoir faire, de savoirs actifs conduisant à l'innovation technologique, économique et sociale.**

**U**N CONSTAT D'ABORD: ce qui se développe en Europe, ce n'est pas le plein emploi, mais le travail indépendant et l'emploi partiel; l'antidote au chômage est alors la mobilité, la capacité d'anticiper et d'avoir des activités plurielles. En corollaire, la nécessité d'apprendre tout au long de la vie – une exigence qui relève, avant tout, de la responsabilité de chacun. Les systèmes formels d'éducation peuvent-ils seuls répondre à cet impératif? La réflexion sur la compétence et les moyens de l'accréditer devient nécessaire, dans un monde où (peut-être) les entreprises vont ressembler à des universités (au siège de Microsoft, deux cents professeurs d'informatique sont déjà engagés), et où les universités devront être adaptées (ou adaptables), comme des entreprises, à une demande complexe.

## L'accréditation des compétences

Que chacun soit encouragé à développer ses compétences sur des savoirs fondamentaux ou professionnels particuliers: la connaissance d'une langue, un certain niveau en mathématiques, en comptabilité, l'appropriation d'un système de traitement de texte. Et que

chacun puisse faire valider ses compétences. Dans le jargon, la vérification d'un ensemble de connaissances est une certification (par exemple un diplôme), et la reconnaissance d'un ensemble de compétences, une accréditation. L'accréditation revient à tirer tout le bénéfice possible de ces parcours flexibles et individualisés de la connaissance.

Le projet d'accréditation considère la compétence comme un attribut privé, et insiste sur le développement de cette compétence individuelle. Le projet distingue une chronologie: j'acquiers une compétence, je la fais valider, et la reconnaissance sociale ne se fait qu'après, sur le terrain. La compétence est décomposable; cet attribut privé se développe par unités de savoir. Cette modularité permet à toute personne de s'évaluer à différents moments de sa vie: les compétences en mathématiques ou en anglais ne constituent pas un tout indissociable, elles peuvent être découpées en sous-ensembles autonomes ayant une double pertinence au regard des milieux académiques et des milieux professionnels.

## Un exemple concret: le permis de conduire informatique

Né en 1991 en Finlande, puis validé par le Conseil Européen des Associations de Professionnels de l'Informatique, le permis de conduire informatique européen (ECDL) est un ensemble d'autoapprentissage de six modules pratiques (la gestion de documents, le traitement de texte, les tableurs, les bases de données, les outils de présentation, le courrier électronique et la navigation web). Le permis est régi par une fondation sise à Dublin, qui accorde en particulier tous les centres pouvant distribuer le produit; il y a huit cents centres accrédités en Suède (chiffres de 98), pays où ABB,

par exemple, fait passer ce test à tout son personnel. La carte d'aptitude est délivrée au départ du processus (75 fr.); elle se remplit module par module. C'est un permis européen, reconnu partout. Lorsque le candidat échoue à un module, il n'y a pas de sanction – c'est un signal d'améliorations à faire, le *life-long learning*. Après dix-huit mois, 450 000 tests avaient déjà été passés en Europe. D'autres initiatives d'accréditation de compétences portent sur l'anglais, les mathématiques, la biologie.

## Enjeux et perspectives

Derrière l'accréditation des compétences il y a un enjeu de pouvoir entre les branches professionnelles, les institutions éducatives, les entreprises, les syndicats patronaux, les syndicats ouvriers. Si on ne se met pas d'accord sur les processus d'accréditation – une agence européenne par exemple – l'évolution la plus probable sera la multiplication des diplômes, résultat dramatique car il créera de nouvelles barrières à l'entrée dans nombre de professions. *ge*

*L'accréditation des compétences dans la société cognitive*, Institut de la Méditerranée, Editions de l'Aube, 1998.

Pour le permis de conduire informatique européen: <http://www.cs.tcd.ie/ECDL/>.

## Médias

**C**OUP DE TONNERRE à Zurich. L'hebdomadaire gratuit *Zürich-Woche* cesse de paraître. Lancé en 1982 lors de la disparition du *Zürich-Leu* pour lutter contre le *TagesAnzeiger* considéré comme trop à gauche, il appartenait pour moitié à l'importateur de voitures et conseiller national Walter Frey. *cfp*